

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 10
En l'abonné:
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez M. BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Talbott, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne...
Réclames...
Faits divers...
RÉSERVES SONT FAITES!
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAPITTE & Co,
Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1^{er} Octobre 1877.

ELECTION

A la Chambre des Députés

EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT DU MARÉCHAL DE MAC-MAHON.

A MM. les Electeurs de l'arrondissement de Saumur.

Messieurs,

En venant de nouveau solliciter vos suffrages, je n'ai rien à changer aux déclarations que je faisais devant vous l'année dernière, et qui m'ont valu l'honneur d'être élu député de l'arrondissement à une majorité de 4,300 voix.

Sans tenir mon passé, sans cacher les convictions auxquelles je suis demeuré fidèle, je promettais, en 1876, de soutenir énergiquement le maréchal de Mac-Mahon jusqu'au terme de ses pouvoirs; je m'engageais à défendre dans leur intégrité ses prérogatives constitutionnelles; je me disais résolu à lui prêter le concours qu'il réclamait des bons citoyens, pour assurer au dehors le maintien de la paix, et réprimer à l'intérieur l'esprit de destruction et d'anarchie.

Le programme est toujours le mien, Messieurs. Je l'ai suivi à la Chambre, en me rangeant parmi les adversaires déterminés des idées radicales; j'y persiste plus que jamais en présence du conflit sur lequel vous allez vous prononcer.

La question se pose nettement entre le Maréchal et ses ennemis. J'ai la certitude que, dans cette crise, votre patriotisme n'hésitera pas. Vous voyez de quel côté se trouvent le respect du droit, le désintéressement, les services rendus, la sincérité politique. Vous êtes

non moins frappés des redoutables perspectives qu'ouvrirait l'élection d'une Assemblée hostile au chef de l'Etat. De longues agitations, des désordres répétés, l'arrêt du travail, la ruine du commerce et de l'industrie en seraient la conséquence immédiate. Il n'est personne d'honnête qui ne veuille éviter à la France de pareils malheurs; il n'est personne de sensé qui n'aperçoive clairement les conditions du salut. Le gouvernement nous demande de l'aider, par nos votes, à rétablir l'accord des pouvoirs publics. Rallions-nous autour de lui en vue de ce résultat si nécessaire. Quels que soient nos antécédents, quelles que soient nos préférences, unissons-nous dans une même pensée de conservation sociale, dans un même désir de rendre la sécurité au pays. Nous pouvons tous le faire avec dignité, puisque cette alliance défensive n'exige d'aucun de nous le désaveu de ses sympathies, et que la Constitution a réservé l'avenir aux décisions de la volonté nationale.

Quant à votre ancien député, vous apprécierez si ses actes ont justifié votre confiance, et si vous devez lui renouveler un mandat qu'il croit avoir loyalement rempli. Il a trop l'expérience des luttes électorales, au temps troublé où nous vivons, pour ne pas s'attendre en ce moment à bien des attaques, peut-être à des calomnies. Mais il connaît aussi les populations dont dépend le sort de sa candidature. Il les sait équitables, fermes dans leurs opinions, promptes à faire justice des déclamations intéressées; et il est persuadé, Messieurs, que toutes les violences, toutes les manœuvres échoueront devant votre droiture et votre bon sens.

EUGÈNE BERGER,

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

LA POLITIQUE DE L'EQUIVOQUE.

La période électorale est ouverte. L'attitude du Maréchal, chef illustre des conservateurs, et celle des conservateurs est pleine

de netteté, de dignité, de franchise. Pas d'ambiguïté, pas de dissimulation. De ce côté on lutte, non pour le pouvoir, mais pour le devoir. On résiste, en dehors de toute préoccupation d'opinion, aux entraînements révolutionnaires, aux ambitions démagogiques. On combat pour la France menacée du retour de criminelles et fatales erreurs. Le programme de l'union conservatrice se résume en deux mots: Soutenir la Constitution et le Maréchal, son loyal gardien, jusqu'à l'expiration légale de ses pouvoirs.

En face de cette ligne du bien public, de cette confédération des amis de la patrie avant tout, la coalition radicale creuse ses mines et établit ses batteries sous un voile épais d'ombre et de silence. De crainte de se brouiller, ses membres ont renoncé à s'entendre. On n'y sait qu'une chose: c'est qu'il s'agit de faire échec au gouvernement du Maréchal et au Maréchal lui-même. Quant aux griefs qui inspirent cette lutte à outrance, quant à l'usage que l'on compte faire de la victoire si on l'obtient, nul, ni parmi les chefs, ni parmi les soldats, ne peut ou n'ose le dire. Les débats des premières réunions publiques ne nous ont appris à cet égard rien de nouveau.

Dans la réunion du 47^e arrondissement, où les deux candidatures rivales de MM. Pascal Duprat et Bonnet-Duverdier se sont entrecroisées pour la première, mais non la dernière fois, un des orateurs dirigeants, M. Quentin, a mis à l'état de dogme la réélection des 363. Pourquoi? Uniquement parce qu'ils ont été congédiés. Pas d'autre raison alléguée.

Ailleurs, le candidat radical a été obligé d'avouer, ce qui n'est pas contestable, que l'acte du 16 mai est un acte régulier, constitutionnel, légal.

Et cependant on affecte de nier que la lutte est engagée entre le droit national et le pouvoir personnel; que la Constitution est menacée, et c'est avec ces prétextes, ces fantômes et ces chimères qu'on cherche à passionner l'opinion publique, sans y parvenir, il faut bien en convenir.

Si l'on se tourne du côté des chefs réels ou présumés de la coalition, on les trouve régis, dominés, tyrannisés comme leurs lieutenants, par un mot d'ordre de mystère, de réticence, d'équivoque. Il y a quelque temps, c'était à qui parlerait le premier et le plus; et M. Gambetta a pris les devants à Lille, bien avant que la lutte fût commencée, pour empêcher ses droits de leader radical d'être compromis par une intervention plus impatiente encore que la sienne.

Aujourd'hui M. Gambetta fuit, de défaut en défaut, l'occasion de s'expliquer publiquement sur son but et ses moyens; M. Grévy imite de Conrart le silence prudent. M. Jules Simon ne travaille qu'en chambre, et ne risque de discours qu'à huis-clos.

Il est impossible que le pays ne soit point frappé comme l'étranger, qui ne dissimule pas son étonnement, de ce silence suspect, de cette discrétion systématique, de cette attitude équivoque, de ce parti pris d'éluder toute explication si différents de la netteté et de l'énergique franchise des déclarations du Maréchal et des conservateurs.

A ceux qui les accusent de violer la Constitution, ils répondent en exécutant ses prescriptions.

A ceux qui les accusent de prendre les allures, de rétablir les traditions du pouvoir personnel, ils répondent en consultant le pays.

Avec le Maréchal, le pays sait qui le mène et où il va.

Celui qui le mène n'a jamais failli à sa parole.

Il le mène par la voie de l'ordre, de la paix, de la prospérité nationale qu'attestera l'Exposition universelle, au but fixé par la charte de ses pouvoirs, c'est-à-dire au moment où, après avoir mûrement pesé les avantages et les inconvénients des divers régimes, il décidera de son mode définitif de vivre.

Au contraire, la coalition radicale s'abstient soigneusement de tout programme commun. L'union de ses membres est si fragile qu'on ne peut y toucher sans la briser comme un verre. Si la tête parlait, la queue

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

TOLLAR L'INDIEN

(Suite.)

VII.

La nuit était venue, une de ces belles nuits de l'été, égayées de douces lueurs et rafraîchies par un vent embaumé.

La barque des pirates était toujours à la même place, silencieuse et immobile; aucun bruit ne s'élevait dans la campagne, et tout semblait calme dans la résidence d'été.

Lantou, abattu et garrotté à l'improviste, comme nous l'avons raconté plus haut, avait d'abord voulu protester; mais quelques mots de Tollar lui ayant fait comprendre que son projet était découvert, il se laissa jusqu'à ce que le jeune homme se trouvât seul avec lui.

— Tu crois être sauvé, lui dit-il; mais ne te fie pas trop d'avoir pris un des tigres au piège, car les autres ne sont pas loin.

— Je le sais, répondit Tollar: aussi ai-je envoyé chercher du renfort; et nous serons bientôt en état d'aller les attaquer jusque dans leur tanière.

— Vous n'en aurez pas le temps. Pourquoi cela? — Ton maître ne peut arriver ici qu'au milieu de la nuit.

— Eh bien? — Dans quelques instants, la résidence sera en notre pouvoir.

— C'est ce qu'il faudra voir! — C'est ce que tu verras tout à l'heure; et alors, malheur à qui m'aura trahi!

Tollar haussa les épaules. — Tu voudrais m'effrayer, dit-il. Mais pense plutôt à toi, Lantou; car, quoi qu'il arrive, tu es entre mes mains un otage et une sauvegarde. Si tes compagnons osent pénétrer ici, ils ne te retrouveront pas vivant.

Lantou regarda le jeune homme: ses traits avaient une expression de fermeté résolue qui le frappa. Il y eut une pause.

— Et quelle récompense espères-tu pour cette fidélité à ton maître? demanda enfin le pirate.

— Aucune autre que sa reconnaissance, répondit Tollar.

— Eh bien! moi, je te propose la richesse, reprit vivement Lantou; dénoue ces liens, fuis avec nous,

et la moitié du butin est à toi seul!

Tollar sourit dédaigneusement. — Songe à l'avoir avant de parler de son partage, dit-il.

— Veux-tu davantage? — Silence! interrompit le jeune Indien qui prêtait l'oreille depuis un instant, et qui s'approcha de la fenêtre.

— Ainsi tu refuses! cria Lantou avec rage, tu veux me livrer. Ah! si je n'avais pas été surpris, s'il me restait une arme, si je pouvais...

Il s'interrompit tout à coup. Son gardien était penché sur le balcon de la galerie, et prêtait l'oreille; mais à un mouvement qui se fit derrière lui il retourna la tête: le pirate avait réussi à débarrasser une de ses mains.

Tollar s'élança pour le retenir, et une lutte acharnée s'engagea.

Lantou avait saisi le jeune homme du bras qui se trouvait libre, et s'efforçait de l'étouffer dans une étreinte désespérée; mais Tollar, remplaçant la force par la souplesse, réussit à se dégager, et il se rejeta en arrière, laissant dans la main de son adversaire une partie de son pagne avec le cordon de soie qui retenait à son cou la demi-roupie d'or.

A la vue de celle-ci, Lantou poussa un cri et demeura immobile.

— Arrête! dit-il à Tollar qui avait levé son poi-

gnard; arrête, et réponds-moi, qui t'a donné cette pièce d'or?

— Que t'importe?

— Réponds, malheureux, il le faut... Irrady...

— Tu sais le nom de ma mère! s'écria Tollar stupéfait.

Lantou le regarda les yeux étincelants.

— Ta mère! répéta-t-il; c'est donc vrai?... Où est-elle maintenant?

— Morte.

— Que dis-tu?

— Morte il y a six ans, sur la route de Calcutta où elle se rendait.

— Et où je l'attendais.

— Toi!

— Dans une auberge que devait lui indiquer le tadin Kallu.

— En effet.

— Et c'était pour l'en avertir que je lui avais envoyé cette moitié de roupie.

— Se peut-il?

— Regarde! regarde!

Il fouillait dans son pagne, et montra un second fragment qui, rapproché du premier, complétait la pièce d'or.

— Ainsi, c'était toi que ma mère cherchait! reprit Tollar saisi; mais qu'es-tu donc alors?

— Ne l'as-tu pas deviné? je suis... ton père.

(La fin au prochain numéro.)

se révolterait contre la tête. Il y a donc accord tacite, consentement mutuel, non pour s'expliquer, mais pour se taire.

A chaque jour suffit sa peine, disent les Machiavels de la coalition, il s'agit aujourd'hui de vaincre; demain nous déciderons ce que nous ferons de la victoire.

Et c'est ainsi que se donne carrière cette politique de l'équivoque qui n'a jamais été plus cyniquement pratiquée.

On affecte de considérer comme un programme suffisant les flagorneries, si peu dignes du titre d'oraisons funèbres, débitées derrière le cercueil de M. Thiers. On fait signer à ce mort le manifeste destiné à servir les prétentions des vivants. On cherche un nom pour les personifier et on tolère, sans l'applaudir, M. Grévy dans ce rôle d'en cas. Mais M. Grévy ne communiquera pas directement avec ses électeurs. Celui qui si souvent a molli dans les orages parlementaires, n'affrontera pas les explications précises et la lumière brutale des réunions publiques.

Comment pourrait-il s'y poser en défenseur de la Constitution, lui qui n'a pas voulu la voter? et comment pourrait-il poser sa candidature éventuelle à la présidence, lui dont la modeste notoriété roule sur un système qui supprime la présidence?

Nous avons donc raison de le dire; et il était utile de le démontrer: du côté du Maréchal et des conservateurs, le pays trouve de la sécurité, de la franchise et de la loyauté; du côté de la coalition radicale, il ne rencontre que les dangers de l'équivoque.

Chronique générale.

La lugubre plaisanterie des réunions électorales prend à Paris les proportions prévues; mardi, il n'y en avait qu'une; mercredi, il y en avait onze; et on en annonçait 47 pour la seule journée d'hier dimanche.

Jusqu'à présent, du moins, la modération y est à l'ordre du jour, et c'est sur l'air de: Femmes sensibles, écoutez le ramage, que les orateurs demandent l'amnistie pleine et entière, ou la revendication sociale sur celui de: J'attends un petit de mon âge. C'est à la fois lugubre et comique. Comique, car l'autorité assiste à cela d'un air encore plus indifférent que résigné; lugubre, parce que cela nous rappelle une époque néfaste.

Si les honnêtes travailleurs de la campagne, si les paisibles habitants des champs pouvaient assister aux réunions électorales de Paris, ils en seraient tellement effrayés, qu'un candidat républicain ne passerait en province. Malheureusement, dans les campagnes comme dans les villes, on ne veut pas voir le danger tel qu'il est, et nous ne sommes pas éloignés de croire que parmi ceux qui donneront leurs voix aux candidats de la faction républicaine, il en est beaucoup qui se disent qu'après tout le Maréchal est là pour empêcher les républicains de faire trop de sottises.

Car nous sommes ainsi faits dans le parti conservateur. Beaucoup d'entre nous se figurent que le gouvernement peut tout ce qu'il veut, même lutter contre nos votes; beaucoup d'entre nous désirent la restauration du principe d'autorité et se figurent qu'il peut restaurer tout seul, sans leur secours. Or, cela est impossible.

Au lieu de faire de la politique théorique, regardons plutôt autour de nous et examinons la conduite de ceux qui se plaignent de la société et de ceux qui ne s'en plaignent pas.

Généralement, tout homme qui a commis une faute, les escrocs, les voleurs, les ruinés, les paresseux, les déclassés, les employés destitués, etc., sont républicains.

Au contraire, les bons sujets, les hommes qui font leurs affaires, les travailleurs infatigables font fort peu de politique ou sont conservateurs. S'il y a parmi eux des exceptions, elles ne sont pas nombreuses.

Cela tient uniquement à ce que la Révolution est, pour la plupart des mécontents, une occasion facile de rétablir leurs affaires, en pêchant en eau trouble. La Révolution, c'est le carnaval des gens qui soupirent éternellement, sans pouvoir y atteindre, après la fortune. Nous l'avons bien vu en 1848 et en 1870.

Ne vous faites donc pas d'illusion, électeurs conservateurs, n'écoutez pas les gens qui croient à la modération des républicains. Tout un parti — et un parti nombreux — veut la Révolution démagogique et sociale,

radicale, intransigeante; c'est encore la lutte de ceux qui n'ont pas contre eux qui ont.

Un certain nombre de journaux publient les listes des candidatures agréées par le gouvernement. Ces listes sont inexactes sur beaucoup de points et ne reposent sur aucune donnée officielle.

Quelques-uns des 363 qui exploitent déjà au profit de leur réélection la crédulité de leurs électeurs, font répandre le bruit en province que la Chambre des députés étant seule maîtresse du budget, ils comptent infliger au gouvernement une leçon dont le peuple profitera. C'est ainsi que les candidats républicains commencent la campagne et préludent déjà au moyen d'inquiéter l'avenir.

LE COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

Le comité de la rue Louis-le-Grand s'est réuni avant-hier.

On s'y est beaucoup entretenu d'un article de la République et de l'effet produit par les menaces que contient cet article. L'impunité qui semble assurée pendant la période électorale à toutes les motions audacieuses a donné lieu à de violents commentaires sur le triomphe des 363 et l'usage qu'il convient de faire de la victoire.

Il faut rendre cette justice à M. Gambetta, qu'au milieu de ce dévergondage de projets menaçants, c'est encore lui qui se montre l'un des plus modérés, au moins dans les réunions du comité, et ce n'est qu'entre intimes qu'il aborde les éventualités des solutions énergiques.

Dans cette même réunion on a donné lecture d'une lettre de Garibaldi, renfermant sa souscription pour la propagande électorale.

Puisque nous parlons du célèbre condottieri qui vient encore se mêler de nos affaires, faisons connaître que dans une lettre adressée à un membre cramoisi du conseil municipal de Paris il demande de présenter lui-même plusieurs candidats « qu'il voudrait voir entrer dans le Parlement français. »

Puisque le voilà aussi grand électeur comme M. Gambetta, pourquoi ne deviendrait-il pas candidat à la présidence de la République?

L'ancien chef de bandes, au lieu de nous imposer ses candidats de prédilection, ne ferait-il pas mieux de les garder pour grossir ses bandes futures à l'usage de quelque révolution en Europe!

Pendant que les radicaux cherchent des prétendants pour la présidence de la République, pourquoi n'ont-ils pas songé à l'invincible Garibaldi?

Dans l'état d'affolement où se trouve une partie de la France, serait-il plus absurde de prendre pour chef de l'Etat le nicçois Garibaldi que le génois Gambetta?

Etranger.

Angleterre. — Le duc de Cambridge passe aujourd'hui lundi une revue de toute la garnison de Woolwich. Suivant l'usage, le duc doit adresser une proclamation aux troupes.

Cette année, on attache une extrême importance au langage que tiendra le commandant en chef des armées britanniques.

La nouvelle fusée d'acier qui est proposée par le « Royal Laboratory Department, » à l'arsenal de Woolwich, et qui se charge avec de la poudre-coton, vient d'être l'objet de nombreuses expériences au camp de Shoeburyness.

Les résultats ont été tellement extraordinaires que l'amirauté et le War Office ont fait de très importantes commandes de ce nouvel engin de guerre pour le corps expéditionnaire de Malte et pour la flotte de Besika-Bay.

Guerre d'Orient.

Il paraît que les échecs subis par les Russes ne les ont pas découragés. Le vieux parti Moscovite se montre très-ardent pour la guerre; il est disposé à faire les plus grands sacrifices.

Les hommes et l'argent ne manqueront pas pour assurer le triomphe définitif.

Un grand nombre de familles riches de Moscou ont envoyé à la Monnaie leur argenterie et leurs bijoux. Elles acceptent du papier russe en échange de l'or et de l'argent qu'elles abandonnent à l'Etat.

Plusieurs banquiers et négociants ont même refusé d'accepter le papier-monnaie qu'on leur offrait en échange de leur argenterie, et ils ont déclaré qu'ils en faisaient hommage à leur père le Czar.

CONTINUATION DE LA GUERRE PENDANT L'HIVER.

Une grave nouvelle nous est transmise de Berlin. La continuation de la guerre vient d'être résolue pour la saison d'hiver. C'est à la suite d'un grand conseil de guerre réuni au quartier général russe et présidé par l'empereur que cette décision a été prise. Le czarévitch, ainsi que le grand-duc et les principaux généraux assistaient à ce conseil.

La double question de l'ajournement de la guerre au printemps et de sa continuation pendant tout l'hiver a été longuement agitée, et elle a donné lieu à de vives discussions, plus vives même qu'il n'est d'usage en présence de l'empereur.

CHRONIQUE ÉLECTORALE.

MAINE-ET-LOIRE. — M. J. Merlet, ancien préfet de Maine-et-Loire, candidat du gouvernement dans l'arrondissement de Baugé, vient d'adresser aux électeurs la circulaire suivante:

Mes chers concitoyens,

Je viens solliciter vos suffrages aux élections du 14 octobre.

Si vous me faites l'honneur de me choisir pour votre député, vous trouverez en moi un énergique défenseur de la politique du maréchal de Mac-Mahon. Tous mes efforts tendront à soutenir ce soldat « qui ne sert aucun parti, aucune passion révolutionnaire ou rétrograde, et qui n'est guidé que par l'amour de la patrie. »

Lui seul peut en effet assurer la paix extérieure par la confiance qu'il inspire aux gouvernements étrangers; lui seul peut maintenir l'ordre à l'intérieur, grâce au dévouement de l'armée et au respect dont l'entourent les bons citoyens.

Comme vous je veux le calme, la fin de ces luttes stériles qui entravent les affaires et jettent partout l'inquiétude.

Si vous me confiez le mandat de vous représenter, vous me verrez toujours défendre, avec le gouvernement, les bases fondamentales de la société, si violemment attaquées. Tout en cherchant les améliorations et le progrès dans nos institutions, je combattrai les doctrines révolutionnaires dont l'application serait la ruine du pays. En un mot, j'aiderai dans son œuvre de conciliation et d'apaisement le chef illustre que la Constitution a placé à notre tête.

Mes sentiments vous sont depuis longtemps connus.

Enfant comme vous de l'Anjou, j'ai eu la rare fortune d'appartenir pendant près de vingt années à l'administration de notre cher département.

Si vous appréciez le zèle que j'ai mis à remplir mes fonctions, vous m'accorderez vos suffrages.

Vous me trouverez toujours dévoué à la défense de vos intérêts. Le développement de l'instruction, la prospérité de l'agriculture, la construction des chemins de fer qui vous sont indispensables, l'achèvement des chemins vicinaux seront, comme par le passé, l'objet de mes constantes préoccupations.

Votre tout dévoué compatriote,

J. MERLET,

Ancien préfet de Maine-et-Loire.

On avait fait cette observation, dit l'Union de l'Ouest, que M. Benoist, en disant qu'il veut « la République », a omis de dire laquelle. Le Patriote s'empresse de répondre: M. Benoist veut « la République de M. Thiers. »

« La République de M. Thiers? » Mais nous l'avons vue à l'œuvre depuis le 8 février 1874 jusqu'au 24 mai 1873, et nous n'en connaissons pas d'autre.

Or, voici comment elle a été définie par la

Republique française, qui doit s'y connaître un peu en fait de République:

« Qui pourrait découvrir la réalité de la République dans un régime qui nous montre la gouvernabilité du peuple conspué. »

« Les mandataires s'arrogeant le droit de sou-

primer tels ou tels de leurs mandants; »

« Le suffrage universel traité en suspect; »

« Quarante-trois départements en état de siège; »

« La dictature du sabre dans Paris; »

« Des journaux républicains suspendus ou sup-

primés sans jugement; »

« La guerre aux franchises municipales des gran-

des villes déclarée et commencée; »

« Une politique implacable, quand le sang de la

patrie a déjà coulé par tant de blessures, prêtée

à une politique d'apaisement; »

« Les royalistes dans tous les emplois; »

« Les républicains tenus à l'écart; »

« Et tout cela longtemps après le rétablissement

normal du pays... »

« Ce tableau est-il chargé? Ah! plutôt au ciel

qu'on pût me prouver que l'exagère! »

« Voilà donc ce que couvre ce beau nom: la

Republique! N'est-ce pas là un malinomeuse? »

« Voilà « la République de M. Thiers », la

Republique en actes de M. Thiers, la Répu-

blique de fait telle que la pratiquait M.

Thiers; et voilà, par conséquent, la Répu-

blique que veut fonder et maintenir M.

Benoist.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les examens professionnels auxquels sont assujettis les candidats au volontariat d'un an, qui ne sont pas pourvus de titres universitaires, sont terminés aujourd'hui dans presque tous les départements.

La moyenne des notes est assez faible et il ne serait pas étonnant que le ministre de la guerre, auquel sont soumis en ce moment les travaux de classement et qui tient beaucoup à relever le niveau de l'instruction des volontaires d'un an, se montrât cette année beaucoup plus sévère que d'habitude.

Le minimum de points indispensable pour l'admissibilité aux examens dont il s'agit sera fixé par M. le général Berthaut, dans les premiers jours de ce mois.

Les préfets en seront informés sur-le-champ et devront le plus tôt possible faire procéder au tirage au sort d'après lequel tous les candidats sans aucune exception seront appelés à choisir leur corps.

Les jeunes gens de la classe de 1876 qui leur numéro de tirage a affectés à l'armée de terre et qui préfèrent servir dans la marine, ont été invités à adresser une demande dans ce sens au commandant du bureau de recrutement de leur subdivision: il en a été de même pour ceux qui, affectés à la marine, demandent au contraire à servir dans l'armée de terre.

Un tirage au sort aura lieu le 8 octobre prochain, à une heure de l'après-midi, à l'hôtel du ministère de la guerre, pour déterminer celles de ces demandes qui seront veront pouvoir être accueillies.

LES LIGNES D'INTÉRÊT LOCAL.

Le Journal officiel a publié il y a quelques jours le premier tableau d'ensemble que le service d'économie générale et de statistique des travaux publics de la direction des chemins de fer ait pu établir jusqu'ici sur les résultats de l'exploitation de nos chemins de fer l'intérêt local.

Ce tableau, bien qu'incomplet, est instructif, tel qu'il a été possible de le publier. Il comprend 48 lignes, d'une longueur totale de 2,197 kilomètres. Dans le cours de l'année qui s'achève le 31 mars, la longueur des lignes exploitées n'avait reçu, de 1876 à 1877, qu'un assez faible accroissement d'environ 350 kilomètres.

Presque tous les comptes de premier établissement public, — et l'on n'a que ceux des toutes petites lignes — font ressortir à plus de 100,000 fr. le coût du moindre kilomètre de exploitation; il est même de ces chiffres de très-médiocre trafic qui ont coûté 450,000 fr. et davantage. Cinq lignes seulement parmi celles qui ont fourni des bénéfices de situation ont un trafic de plus de 100,000 fr. par trimestre: Chalons-sur-Saône à Fontaine-Saulnier, 106,099 fr.; Paray-le-Monial à Mâcon, 149,244 fr.; Epernay à Reims.

Poitiers à Saumur, 157,749 fr. ; chemins des Vosges, 114,498 fr. Ceux dont le kilomètre est le plus productif sont : Achiét à Bayonne, avec 2,928 fr. de produit brut ; Saint-Quentin à Guise, avec 2,204 fr. ; Ambérieux à Montolieu, avec 2,030 fr.

Le produit net le plus élevé est obtenu par la ligne de Poitiers à Saumur qui réalise 1,438 fr. et n'exploite qu'à 37 0/0 de frais. C'est le seul chemin local ayant un revenu net de 1,000 fr. par kilomètre. La plupart des lignes n'ont qu'un revenu net de 20 ou 25,000 fr. pour toute leur étendue et pour le trimestre. Le Journal des Débats, auquel nous empruntons ces détails, cite la ligne de Paray-le-Monial à Mâcon qui a coûté 9 millions, et qui devrait rapporter 450,000 fr. de bénéfice ; elle en rapporte 80,000 fr. par an, moins de 1 0/0, et ce n'est pas la plus malheureuse, ni l'une des moindres, puisqu'elle a 77 kilomètres.

M. Zeller, ingénieur des mines, vient d'être nommé chef de l'exploitation des chemins de fer de la Vendée. Cette nomination fait cesser l'intérim confié jusqu'à ce jour à M. Tyndall, ingénieur de la Compagnie. M. Zeller a été installé vendredi dans ses nouvelles fonctions par M. Martin, inspecteur-général des Ponts-et-Chaussées et administrateur du séquestre de ladite Compagnie.

THEATRE DE SAUMUR.

Lundi prochain, 8 octobre, la troupe d'opéra du Grand-Théâtre d'Angers se fera entendre sur notre scène. Samedi dernier, premier jour de débuts à Angers, le nouveau personnel a beaucoup plu. M^{lle} Hasselmans, artiste en représentation, est, dit-on, une chanteuse hors ligne. Il paraît aussi que l'orchestre a obtenu un brillant succès. Dans un prochain numéro, nous donnerons le programme de la représentation qui nous sera donnée lundi.

CONSEIL DE GUERRE DE TOURS.

M. Lamy, colonel du 32^e de ligne. Séance du 25 septembre.

Le 25 février dernier, vers 6 heures du matin, le cavalier Chaulet, ordonnance de M. Feray, sous-lieutenant de manège à l'École de cavalerie de Saumur, ayant frappé à plusieurs reprises à la porte de cet officier sans obtenir de réponse, rendit compte de ce fait à M. le général commandant l'École qui fit ouvrir la porte, et on trouva M. Feray mort dans son lit. Une demi-heure après, M. le capitaine de Piolan ayant été chargé de prendre des dispositions pour la conservation des effets appartenant à M. Feray, reçut de Chaulet une montre et une chaîne en or, un billet de banque de 100 fr. et environ 20 fr. de monnaie. Chaulet dit au capitaine que son officier n'avait plus d'autres bijoux. Comme M. Feray avait une grande confiance en Chaulet, M. le capitaine de Piolan crut devoir charger cet homme de la garde de tous les autres effets qui furent plus tard renvoyés à la famille du défunt. Quand les malles arrivèrent chez M^{lle} la comtesse de Piolan, mère de l'officier décédé, cette dame fut étonnée de ne pas trouver parmi les bijoux une montre et une chaîne en or d'une valeur d'environ 700 fr. que son fils avait gagnées aux courses de Blidah. Elle demanda d'autant plus à ces objets qu'ils étaient un prix offert à son fils par les dames de Blidah, et qu'à ces courses M. Feray était tombé de cheval, avait fait une chute terrible, cause probable de sa mort.

M. Feray écrivit à M. Blanquet, lieutenant détaché à Saumur et ami de son fils, pour le prier de rechercher cette montre. M. Blanquet fit venir chez lui le nommé Chaulet et lui demanda ce qu'étaient devenus ses bijoux. Chaulet répondit qu'il les avait remis à M. de Piolan et que cet officier les avait donnés à M. de Salvandy, parent de la famille. M. Blanquet écrivit dans ce sens à M. Feray et il ne pensait plus à cette affaire lorsqu'un jour du mois dernier, un habitant de Saumur lui dit qu'il avait vu la veille une montre qui avait été donnée en prix aux courses de Blidah. M. Blanquet, intrigué, montra le lendemain, et il la reconnut pour celle qui avait appartenu à M. Feray ; il fit immédiatement sa déclaration au commissaire de police, et, après une enquête, on apprit que Chaulet avait vendu la montre et la chaîne à deux horlogers de Saumur et que

jets à des habitants de la ville. Chaulet avoua les faits qui lui sont reprochés, il dit que M. Feray laissait cette montre à sa disposition afin qu'il pût savoir l'heure pour le réveiller. Le Conseil, sur les conclusions du défenseur, écarte la question de vol au préjudice d'un militaire et condamne Chaulet pour vol au préjudice des héritiers à 5 ans de prison et 5 ans de surveillance. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Un concours général pour le surnuméraire de l'Administration des Postes aura lieu le jeudi 15 novembre 1877. Ce concours se tiendra au chef-lieu de chaque département. Les jeunes gens de 17 à 25 ans sans infirmités et dont la taille n'est pas inférieure à 1^m 54^c, peuvent y prendre part. Les instituteurs, les militaires et tous les fonctionnaires publics comptant cinq années de services rendus à l'Etat sont admis jusqu'à 30 ans. Les candidats devront se présenter sans retard devant le Directeur, Chef du service des Postes de leur département, qui leur donnera connaissance du programme de l'examen. Aucune demande ne sera reçue après le 8 novembre.

Les robinets de bois. — Un industriel vient de découvrir le moyen de donner aux robinets de bois la dureté et la solidité qui leur avaient manqué jusqu'ici. Ce moyen est des plus simples : il consiste à plonger les robinets dans un vase solide, où l'on a mis de la paraffine ou de la stéarine, qu'on chauffe à 120 degrés. Des bulles de gaz et de vapeur se dégagent peu à peu du bois, et l'on continue le chauffage tant que dure ce dégagement. On laisse ensuite refroidir et l'on retire le robinet au moment où le liquide commence à se solidifier ; on essuie alors l'ustensile pour enlever les matières qui pourraient y adhérer, et l'on obtient ainsi un robinet fermant hermétiquement, qui n'est plus sujet à se fendre ni à s'imprégner de liquide, et, partant, à communiquer au vin un goût acide.

C'est là une excellente découverte que tous les ménages sauront apprécier. Jusqu'ici, en effet, et en raison même de la solidité, le robinet de cuivre avait la préférence, bien qu'il s'oxydât, ou donnât au liquide à soulever une saveur métallique généralement désagréable ; malgré son bon marché, le robinet de bois, plus sain, plus hygiénique, était délaissé, parce que, à la longue, il moisissait et gâtait le vin. Aujourd'hui qu'on est parvenu à combattre ces inconvénients, nul doute qu'il ne soit désormais universellement adopté.

Voici quels étaient, en Anjou, les prix des grains dans la seconde moitié du XVII^e et au cours du XVIII^e siècle : En 1680, le septier (1) de froment valait 14 livres ; le septier de méteil, 10 livres 11 sols ; le septier de seigle, 8 livres 40 sols ; le boisseau d'orge, 12 sols 2 deniers. En 1695, le septier de froment, 10 livres 13 sols ; le septier de méteil, 8 livres 10 sols ; le septier de seigle, 8 livres 19 sols ; le boisseau d'orge, 8 sols 6 deniers ; le boisseau de grosse avoine, 6 sols 3 deniers ; le boisseau de menue avoine, 5 sols 4 deniers. En 1725, le boisseau de froment, 1 livre 11 sols 6 deniers ; le boisseau de seigle, 4 livres 2 sols 2 deniers ; le boisseau d'orge, 14 sols 8 deniers ; le boisseau de grosse avoine, 10 sols 9 deniers ; le boisseau de menue avoine, 8 sols 9 deniers. En 1740, le boisseau de froment, 1 livre 14 sols 11 deniers ; méteil, 1 livre 11 sols 5 deniers ; seigle, 1 livre 5 sols 8 deniers ; orge 18 sols 9 deniers ; grosse avoine, 13 sols 3 deniers ; menue avoine, 11 sols 11 deniers. En 1760, froment, 1 liv. 8 s. 9 d. ; méteil, 1 liv. 4 s. 11 d. ; seigle, 1 liv. 4 s. 11 d. ; orge, 15 s. 7 d. ; grosse avoine, 12 s. 6 d. ; menu avoine, 4 s. 2 d. En 1770, froment, 3 liv. 4 s. 6 d. ; méteil, 2 liv. 16 s. 1 d. ; seigle, 2 liv. 11 s. 4 d. ; orge, 1 liv. 18 s. ; grosse avoine, 1 liv. 19 s. 8 d. ; menue avoine, 10 s. 2 d. En 1780, froment, 1 liv. 16 s. 3 d. ; méteil, 1 liv. 11 s. 1 d. ; seigle, 1 liv. 5 s. 2 d. ; orge, 1 liv. 1 d. ; grosse avoine, 1 liv. 4 s. 4 d. ; menue avoine, 19 s. 2 d.

(1) Le septier équivaut à environ 12 boisseaux.

La pinte de vin se vendait aux époques que nous venons d'indiquer : 11 deniers ; 10 deniers ; 1 sol 6 deniers ; 1 sol 9 deniers ; 40 deniers ; 3 sols 3 deniers ; 1 sol 9 deniers.

Publications de mariage.

Fernand-Albert Delherm de Novital, capitaine-instructeur à l'École de cavalerie de Saumur, et Gabrielle Sécheyne, sans profession, de Nancy.

Faits divers.

Un phénomène astronomique des plus intéressants pour la science aura lieu au mois de mai 1878. Il s'agit du passage de Mercure sur le Soleil.

Le ministre de l'instruction publique prend dès maintenant les dispositions nécessaires pour que ce phénomène soit observé dans tous ses détails.

A cet effet, une commission spéciale, composée de savants, sera chargée de se rendre à San-Francisco.

Il vient de mourir à Cernay un nommé Joseph Troppmann, âgé de soixante-quatre ans, mécanicien. C'était le père de Troppmann, l'assassin de Pantin.

Course de taureaux à l'Exposition universelle. — La Correspondencia de Espana a entendu parler dans un cercle tauromachique de l'idée d'exhiber à Paris, à l'Exposition universelle de l'année prochaine, l'art du torero en Espagne depuis le X^e siècle jusqu'à nos jours.

Il y aurait des courses pendant les six mois de l'Exposition.

Chaque course comprendrait huit taureaux dont deux seraient courus par des cavaliers en costume du temps du Cid, deux autres selon le mode du XV^e siècle, deux à la manière de Pepe Hillo (commencement du siècle actuel) et les deux derniers à la manière actuelle.

Les courses seraient simulées, c'est-à-dire que les animaux ne seraient pas mis à mort.

Une société serait en formation pour exécuter ce projet. On construirait à cet effet un cirque en fer contenant 20,000 spectateurs. Ce cirque serait couvert de façon à pouvoir y donner, de nuit, des représentations comprenant des spectacles espagnols de tous genres.

Le budget du cirque en projet s'élèverait à deux millions environ.

Dimanche, dans la journée, le quartier du pont Saint-Etienne à Limoges offrait un spectacle assez intéressant et qui ne manquait pas d'une certaine couleur locale : il s'agissait d'une fête particulière des blanchisseuses ou *buandières* de la ville. Dans ce quartier populaire et escarpé que baignent les flots limpides de la Vienne, dans ces rues montueuses et pittoresques, un long cortège se déroulait, composé surtout de femmes, d'enfants, de jeunes filles vêtues de blanc, précédant le clergé de la paroisse ; quelques-unes, portant les emblèmes ou pour dire plus exactement les divers ustensiles de la profession, tels que le battoir, vulgairement dit *lou Peiteu*, un cuvier en miniature et autres objets. Il n'y avait pas jusqu'aux pierres qui servent à battre le linge sur le bord de l'eau qui ne figurassent à cette curieuse cérémonie, sous la forme de jolies pierres de granit de dimensions réduites et parfaitement taillées, et portées sur des brancards.

Une fanfare de la ville prêtait ses joyeux accords à cette solennité, qui a été favorisée par un beau ciel et qui avait attiré une véritable affluence.

Ces jours derniers, écrit-on de Béziers, la vallée du Libron a été mise en émoi par une détonation formidable, semblable à l'explosion d'une mine de guerre. Les habitants des campagnes n'ont pas tardé à avoir des informations à cet égard, soit par des chasseurs, soit par des personnes revenant d'assister à la messe dans les chapelles du voisinage. Ces témoins occu-

laire assurent avoir vu dans le ciel une longue traînée blanchâtre, semblable à la courbe que décrit une fusée volante, se dirigeant vers la terre, et puis avoir entendu une explosion.

Était-ce un bolide ? Ou un de ces nombreux phénomènes physiques que s'expliquent difficilement, même de nos jours, les nombreux savants qui peuplent notre planète ? Ce qu'il y a de certain, c'est que la secousse que nous a valu cette explosion s'est fait ressentir jusque dans les habitations, à plusieurs kilomètres à la ronde.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

Rob Boyveau-Laffeur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

Refusez les contrefaçons. — N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique Revalescière Du Barry, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, atteintes, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. Également préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N^o 49,842 : M^{lle} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatos, spasmes et nausées. N^o 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N^o 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N^o 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En lattes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c., dégage des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean ; M^{lle} Gondrand, rue d'Orléans ; M. Besson, successeur de M. Texier, M. Normandine, rue Saint-Jean ; M. J. Russon, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

En dépit des préoccupations politiques, l'Univers Illustré est de plus en plus en faveur, auprès des personnes de goût, qui sont sûres d'y trouver de très-remarquables gravures et une charmante distraction littéraire. Ce rare privilège, qui lui fait grand honneur, l'Univers Illustré le doit aux soins incessants qu'il apporte à la composition de sa partie artistique, ainsi qu'au talent de ses rédacteurs. Pour ne parler que de la Guerre d'Orient, nous pouvons faire remarquer que l'Univers Illustré a déjà consacré aux événements russes-turcs un grand nombre de planches d'actualité d'un vif intérêt, parmi lesquelles plusieurs ont fait sensation. Quant à la partie littéraire, tout étant, attrayant et varié, elle sait observer toujours la plus irréprochable moralité. Cela explique facilement le succès de l'Univers Illustré, qui offre, en outre, de belles PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux PRIMES GRATUITES, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 14 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'é-

tranger, les taxes postales en sus. — Bureaux: 3, rue Aubert (place de l'Opéra).

PRIME EXTRAORDINAIRE

DES JOURNAUX FINANCIERS RÉUNIS
Le *Mouvement Financier*, 4 fr. par an.
La *Situation*, 4 fr. par an.
Les 2 journaux pris ensemble, 6 fr. par an.
Numéro spécimen envoyé gratuitement.

Tout abonnement aux deux journaux ci-dessus donne droit à 5 francs de Livres

à choisir dans le catalogue général de l'importante maison Hachette, et que l'administration des journaux fait parvenir elle-même à l'abonné.

La *Situation* et le *Mouvement Financier* sont les journaux de finance de grand format, les plus importants et les mieux informés de Paris. Ils publient, l'un le jeudi, l'autre le dimanche, tous les faits de la semaine: l'étude des valeurs, les listes de tirages, les assemblées d'actionnaires, paiement de coupons, physionomie de la Bourse, arbitrages,

etc., et ils forment la seule publication de ce genre donnant le cours réel de toutes les valeurs cotées ou non cotées sur le marché libre. — Par la combinaison des primes, ils sont aussi les seuls qui ne coûtent rien à leurs abonnés.

On s'abonne à Paris, à l'Administration, 33, rue Vivienne, par mandat ou timbres-poste.

Le curieux et déjà célèbre ouvrage de C. Flammarion, les *Terres du ciel*, reparait pour la troisième fois à la librairie académique Didier et Co, en un beau vol. in-8° illustré de cartes et vignettes astronomiques, au prix de 10 fr. Les deux premières éditions, en volume et en livraisons, ont constaté par leur rapide succès la faveur qu'obtient auprès du public cette nouvelle œuvre de l'ingénieur et savant écrivain, faveur dont on a entre autres l'évident témoignage par le nombre des éditions (plus de 30,000 exemplaires) de son livre renommé, la *Pluralité*

des mondes habités, dont la 2^e édition est en vente.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 40 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 30 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous les trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-général.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 SEPTEMBRE 1877.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
69 20			Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	602 50		7 50	Canal de Suez	696 25	1 25		
97 50			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	630			Crédit Mobilier esp.	528 75	2 50		
105 25			Crédit Mobilier	133			Société autrichienne	586 25			
480			Crédit foncier d'Autriche	525			OBLIGATIONS.				
425			Charentes, 500 fr. l. p.	123		12 50	Orléans	324			
485			Est	617 50		7 50	Paris-Lyon-Méditerranée	322			
485			Paris-Lyon-Méditerranée	1008 75		8 75	Est	319 50			
380 50			Midi	750		5	Nord	324			
367			Nord	123 75		1 25	Ouest	321			
492 50			Orléans	1045		12 50	Midi	320			
475 25			Ouest	685		5	Charentes	340			
360			Vendée, 500 fr. l. p.	1260		20	Vendée	141 25			
63 50			Compagnie parisienne du Gaz	300		5	Canal de Suez	540			
352 50			C. gén. Transatlantique	300		5					
355											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin	direct-mixte
6 — 45 — —	express-mixte
9 — — —	omnibus-mixte
1 — 36 — —	omnibus-mixte
4 — 10 — —	soir
7 — 15 — —	express
10 — 37 — —	omnibus-mixte

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin	direct-mixte
8 — 31 — —	omnibus
9 — 40 — —	express
12 — 40 — —	omnibus-mixte
6 — 44 — —	soir
10 — 28 — —	express

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

A LOUER
Pour la Saint-Jean 1878:

PORTION DE MAISON

AVEC MAGASIN ET SALON,
Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue du Petit-Maure.

S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE VASTE MAISON

Autrefois occupée par M^{me} Ch. Ratonis,

Située rue de la Petite-Bilange, n° 24, et quai Saint-Nicolas,

Comprenant cour, jardin, caves, écuries, remises et magasins.

S'adresser au bureau du journal ou rue de la Petite-Bilange, n° 24.

A LOUER

PRÉSENTÉMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté.

S'adresser au bureau du journal.

GRANDE QUANTITÉ

DE BONS FUTS

Anjou et Bordelais.

A VENDRE

A PRIX MODÉRÉS.

Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent.

M^{re} DENIEAU, notaire à Alloues,

demande de suite un clerc pouvant tenir tous les actes courants.

GRANDS MAGASINS

DU

PRINTEMPS

28, rue de la Tonnelles, 28,

SAUMUR.

MM. BIZERAY ET LECOMTE

donnant une nouvelle extension au comptoir des ROBES et CONFECTIONS, demandent de bonnes ouvrières. — Se présenter de suite.

M. RIELLANT

ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien

Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17,

à Saumur,

Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

ROB

BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le Rob Boyveau-Lafecteur a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition exclusivement végétale.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le Rob Boyveau-Lafecteur est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iodure quand on en a trop pris.

Dépôt général du Rob Boyveau-Lafecteur, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.

A VENDRE

La collection cartonnée de LA MODE ILLUSTRÉE, depuis 1860 jusqu'à 1871.

S'adresser au bureau du journal

M^{re} veuve DUPONT, née HEWITT, de Londres, professeur d'anglais, rue du Portail-Louis, 35.

A domicile, 12 francs par mois; chez elle, 5 francs. (489)

VÉRITABLES CAPSULES RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du Goudron jointes à l'action anti-hémorrhagique du Copahu. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incontinence d'urine. — Prix: 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de magnésie

CE SEL NE CONSTIPE PAS

Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

PILULES DU D^r BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Mygénique, infatigable et préservative. Guérison prompte et sûre des Ecoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé.

Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. Brou.

FABRIQUE DE PIANOS

Magasin de Musique et d'Instruments.

VENTE ET LOCATION

MAISON FISCHER

Fondée en 1848.

Place de la Bilange, à Saumur.

PIANOS ET ORGUES des principales maisons de Paris: Pleyel, Erard, H. Hertz, Philippe-Henri Hertz, Elké, Alexandre Debain, etc., etc. aux meilleures conditions et avec toutes facilités de paiement.

Instruments en bois et en cuivre, Partitions et Musique de choix, etc., aux mêmes conditions qu'à Paris.

Abonnements de musique: 12, 15, 20 et 30 fr. par an.

Abonnement d'accords (six accords par an): 12 fr.

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madeleine Paris)

Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc.

Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, bons exportateurs, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustation, et exceptionnellement pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre.

DÉLICIEUX APÉRITIF ALGÉRIEN

Tonique et Hygiénique

Supérieur à tous Bitters connus

1^{re} médaille à toutes les Expositions

OR à PARIS, PROGRES à VIENNE

DANS TOUS LES CAFÉS

Entrepôt général à la France et l'Étranger

BOULEVARD NATIONAL, 26 & 28. MARSEILLE

AMER PICON

L'ILLUSTATION DE LA MODE

ET

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE

Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de figures de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, chronologique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rebuts, etc.

Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS

Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer au mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur sousigné.